

# Recommandations

Conseil régional de l'Atlantique 2026



# Recommandation no 1 de la directrice régionale

## Protégeons les emplois au Canada - Obliger le gouvernement à rendre des comptes

Les travailleuses et travailleurs canadiens continuent de subir les effets de la guerre commerciale provoquée par les États-Unis, un conflit qui a causé un bouleversement industriel, disloqué les chaînes d'approvisionnement et entraîné la perte de nombreux emplois dans le secteur de la fabrication des deux côtés de la frontière. L'administration Trump a eu recours de façon abusive aux lois commerciales afin d'extorquer des concessions aux travailleuses et travailleurs des autres pays. Ces mesures qui témoignent de la mauvaise foi de l'administration américaine, tout comme les dommages qu'elles causent à l'économie canadienne, illustrent les risques associés à la promotion de politiques qui visent à octroyer le pouvoir aux grandes multinationales, à déréglementer les marchés intérieurs et à libéraliser le commerce sans des mesures significatives pour protéger les travailleuses et travailleurs ainsi que leurs communautés. En associant la stratégie économique canadienne aux intérêts américains, ces politiques de concessions, malgré leurs avantages à court terme, ont inévitablement mené à une perte de souveraineté économique.

Unifor reconnaît le caractère complexe de la crise. Il n'y a pas de solution rapide. Pour le meilleur ou pour le pire, le sort des travailleuses et travailleurs du Canada et des États-Unis, notamment leurs emplois, leurs compétences et leurs moyens de subsistance, dépend de chaînes d'approvisionnement interreliées qui ont été bâties au fil des 60 dernières années et qui ne peuvent donc être détachées du jour au lendemain sans engendrer d'énormes coûts.

Le gouvernement Carney a jusqu'ici présenté une vision audacieuse, mais incomplète pour les travailleuses et travailleurs qui sont confrontés à une crise industrielle sans précédent. Les investissements réalisés dans des projets majeurs, fondés sur la stratégie industrielle et les politiques d'achat canadien, qui visent à réduire, plutôt qu'à éliminer, l'exposition à l'économie américaine représentent des pas dans la bonne direction. Toutefois, les efforts déployés pour déréglementer le commerce interprovincial, conclure rapidement de nouveaux accords de libre-échange, intégrer encore davantage l'économie canadienne aux marchés mondiaux (y compris la Chine) et limiter le droit de grève orientent le Canada dans une mauvaise voie. Lors du Congrès 2025 d'Unifor, les déléguées et délégués ont adopté une stratégie de développement économique différente que nous devons continuer à défendre au cours des prochains mois.

### **Je recommande par conséquent que le Conseil régional de l'Atlantique prenne les mesures suivantes :**

- S'opposer aux efforts accélérés du gouvernement fédéral visant à diversifier les échanges commerciaux canadiens en concluant davantage d'« accords de libre échange », y compris avec des pays comme l'Inde. Toutes les négociations doivent faire l'objet d'un examen public minutieux ainsi que protéger et faire respecter les droits des travailleuses et travailleurs, sans que les changements ne se fassent aux dépens des emplois au Canada.
- Exhorter le gouvernement fédéral à concentrer son attention sur la résolution du conflit commercial avec les États-Unis. Alors que le Canada se prépare en vue de la révision de l'ACEUM, le gouvernement doit être prêt à abandonner l'accord si les États-Unis exigent des concessions extrêmes.
- Exiger que les gouvernements provinciaux dans l'ensemble de la région de l'Atlantique protègent les milieux de travail et les biens essentiels contre une nouvelle vague de tarifs douaniers qui pourrait être imposée par l'administration Trump, en plus d'investir directement dans le développement des

capacités industrielles stratégiques et de résister aux efforts des entreprises visant à transférer à l'étranger ou à délocaliser le travail.

- Promouvoir les demandes formulées par Unifor dans le cadre de sa campagne Protégeons les emplois au Canada auprès de tous les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique, ainsi qu'auprès de toutes et tous les membres des sections locales, et de tous les alliés communautaires, notamment au moyen des mesures suivantes :
  - Exiger que les entreprises qui vendent au Canada fabriquent leurs produits au pays, y compris en établissant des politiques d'achat canadien solides et coordonnées pour les secteurs des métaux, des transports collectifs, de la foresterie et de l'énergie, entre autres, et tirer profit de tous les outils juridiques existants pour empêcher la délocalisation à l'étranger des emplois canadiens.
  - Appuyer les stratégies industrielles coordonnées et spécifiques à chaque secteur avec des objectifs clairs dans le but de renforcer la base industrielle du Canada et la participation des travailleuses et travailleurs pour accorder la priorité à la qualité des emplois et protéger les bons emplois dans tous les secteurs.
  - Faire en sorte que les investissements publics provinciaux soient octroyés aux entreprises qui respectent les droits des travailleuses et travailleurs, y compris les exigences pour les employeurs de signer des accords de « neutralité syndicale » lorsqu'ils reçoivent des contrats gouvernementaux.

# Recommandation no 2 de la directrice régionale

## Soutenir la lutte et aller de l'avant ensemble

Le nom du syndicat Unifor n'a pas été choisi au hasard. En anglais, nous pouvons voir que ce nom évoque « Un syndicat pour tous ». Mais, tout aussi important : en français, nous pouvons voir la combinaison de deux principes fondamentaux : « Uni » et « Fort ».

Le nom de notre syndicat incarne la force que nous trouvons lorsque nous nous unissons et luttons ensemble, comme une seule entité.

C'est une force que nous avons trouvée encore et encore, ici même, dans la région de l'Atlantique. Nous nous sommes rassemblés à Gander pour manifester notre solidarité à nos confrères et consœurs pendant leur conflit avec D-J Composites. Nous avons envoyé un message uni au CN, de toutes les régions du Canada, lorsque les membres de la section locale 100 qui travaillent à Autoport Eastern Passage avaient besoin de nous pendant leur grève. Nous avons fait campagne pour que l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse adopte une loi anti-briseurs de grève, ce qu'elle a fait.

Partout en Atlantique, nous avons bâti un réseau de partenariats pour lutter contre la violence entre partenaires intimes. C'est grâce à ces partenariats que cette violence a été officiellement déclarée une épidémie en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et, plus récemment, à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons aidé des groupes comme Silent Witness, qui sensibilisent la population en commémorant les femmes qui ont perdu la vie par suite de la violence entre partenaires intimes, et comme We're Here for You Canada, qui offre du réconfort, du soutien et de la dignité aux victimes de VPI et distribuent des trousseaux de soutien dans les hôpitaux.

Nous collaborons avec les politiciens et les gouvernements de la région, non seulement pour faire progresser les intérêts de nos membres, mais également pour faire avancer les droits de l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Nous avons aidé à faire en sorte que les gouvernements conservateurs ne soient pas réélus. Nous avons consolidé la représentation des travailleuses et travailleurs. Nous avons pris part à des discussions sur le commerce, la stabilité économique et le développement.

Ces partenariats et ces alliances ont permis de réaliser des gains plus considérables que si nous avions travaillé seuls. Ces relations continueront d'apporter des gains pour tout le monde si nous les entretenons et si nous travaillons en solidarité pour promouvoir les enjeux fondamentaux pour chacun et chacune.

### **Je recommande donc ce qui suit.**

- Que les sections locales mettent sur pied des comités d'action politique afin de mobiliser les membres dans des campagnes, du travail de défense et des activités de lobbying;
- Que des conseils de loisirs régionaux soient mis sur pied afin d'organiser des événements où les membres des différentes sections locales et d'autres secteurs pourront se rencontrer, échanger et créer des liens.
- Que les membres manifestent leur solidarité en participant aux rassemblements, aux lignes de piquetage et aux autres événements organisés par leurs confrères et consœurs d'Unifor, membres d'autres sections locales, travaillant dans d'autres secteurs et d'autres régions.
- Que les sections locales organisent des activités de lobbying dans la région et auprès des divers ordres de gouvernement afin de soutenir les enjeux importants et de bâtir des relations.

## Recommandation no 3 de la directrice régionale

### Défendre et transformer le secteur forestier canadien

Le secteur forestier du Canada atlantique continue de composer avec des crises connexes et persistantes, notamment, plus récemment, les tarifs douaniers américains et la guerre commerciale. Cette plus récente crise survient alors même que les travailleuses et travailleurs et les employeurs du secteur forestier devaient déjà subir les impacts du changement climatique, des sécheresses, des feux de forêt, des infestations d'insectes, du litige sur le bois d'œuvre, de l'économie fragile, des prix élevés de l'énergie, et d'une vague de fermetures et de coupes dans la production.

Avant tout, le secteur a besoin d'un plan stratégique exhaustif qui rassemble tous les ordres de gouvernement, les travailleuses et travailleurs forestiers et leurs syndicats, les communautés locales, les communautés autochtones, les entreprises forestières et les investisseurs, les universitaires et les spécialistes du secteur, ainsi que d'autres parties prenantes. Une stratégie industrielle pour le secteur forestier offrirait stabilité et coordination, ce qui favoriserait les investissements et l'innovation du secteur privé.

Le secteur forestier canadien aura besoin d'un soutien urgent et immédiat pour surmonter la crise financière provoquée par les tarifs douaniers américains et la guerre commerciale, mais à plus long terme, il doit se transformer en une industrie plus durable, plus inclusive et plus stable.

Les travailleuses et travailleurs forestiers, leur famille et les communautés qui dépendent de la foresterie doivent pouvoir bénéficier de mesures et d'un soutien urgents, guidés par une vision commune d'un secteur plus durable qui se développera et prospérera pendant les décennies à venir.

#### **Je recommande donc ce qui suit.**

- Le Conseil régional de l'Atlantique doit continuer de faire pression sur les ministres fédéraux et provinciaux pour qu'ils mettent en œuvre de toute urgence une réponse coordonnée de la part d'Équipe Canada dans toutes les provinces face à la crise tarifaire dans le secteur forestier, en accordant une attention particulière à la rapidité de la mise en place des mesures de soutien du revenu pour les travailleuses et travailleurs affectés et de l'aide financière d'urgence aux scieries qui devront réduire leur production ou fermer leurs portes.
- Le Conseil régional de l'Atlantique doit continuer d'exiger une stratégie industrielle nationale pour le secteur forestier qui priorise la transformation nationale, la fabrication à valeur ajoutée et la réduction de la dépendance envers le marché américain, et qui permet d'établir un lien direct entre la capacité du secteur forestier et la stratégie de logements abordables « Faits au Canada » en utilisant du bois canadien.
- Le Conseil régional de l'Atlantique doit continuer de plaider auprès des gouvernements fédéral et provinciaux pour qu'ils soutiennent le développement de produits et de processus novateurs qui exploitent au maximum le bois et les produits du bois nationaux, et favorisent également le développement de la cogénération et de la production d'énergie de la biomasse en tant que source de revenus supplémentaire pour les employeurs du secteur forestier.
- Le Conseil régional de l'Atlantique doit continuer de soulever, publiquement et par tous les canaux de communication à sa disposition, que ce soit auprès des membres, des gouvernements ou du grand public, que la crise tarifaire s'intensifie et que le gouvernement doit accélérer sa réponse afin de refléter l'ampleur des préjudices.

- Le Conseil régional de l'Atlantique doit travailler en solidarité avec les partenaires autochtones, les communautés rurales, les parties prenantes du secteur et les groupes alliés syndicaux afin de garantir que les travailleuses et travailleurs disposent d'une voix prépondérante dans toute stratégie de transformation du secteur forestier, et qu'aucune restructuration du secteur ne se fasse au détriment des emplois, des communautés et des droits des travailleuses et travailleurs qui ont contribué à le bâtir.

## Recommandation no 4 de la directrice régionale

### Santé mentale : Créer des environnements sécuritaires sur le plan psychologique pour lutter contre la stigmatisation

La stigmatisation en lien avec la santé mentale engendre de la honte, qui, à son tour, mène au silence et, trop souvent, à une souffrance silencieuse. Reconnaître cette stigmatisation et en parler ne suffisent pas à la faire disparaître. Nous devons normaliser le sujet de la santé mentale et des dépendances et parler ouvertement des difficultés rencontrées. Nous devons faire preuve de vulnérabilité et d'empathie dans notre façon d'aborder les dépendances et la santé mentale, ainsi que dans nos interactions avec nos collègues, nos pairs et les membres de notre famille qui pourraient être aux prises avec un problème de santé mentale ou de dépendance.

#### Le saviez-vous?

- À l'âge de 40 ans, la moitié des Canadiennes et Canadiens auront souffert ou souffriront d'un problème de santé mentale<sup>1</sup>.
- Dans l'ensemble, 70 % du personnel professionnel canadien a exprimé des inquiétudes concernant la santé et la sécurité psychologiques dans leur milieu de travail<sup>2</sup>.
- Seuls 23 % des travailleurs et travailleuses se sentiraient à l'aise de discuter de leurs préoccupations en matière de santé mentale avec leur employeur<sup>3</sup>.
- La stigmatisation empêche 60 % des personnes ayant des problèmes de santé mentale de demander de l'aide<sup>4</sup>.
- 

Ces statistiques alarmantes ne contribuent en rien à éliminer la stigmatisation, encore moins à prévenir d'autres préjudices.

Ces conversations sont souvent malaisantes, et il peut être difficile de savoir comment les aborder, mais cet inconfort peut favoriser la croissance.

#### Je recommande donc ce qui suit.

- Les sections locales de la région de l'Atlantique d'Unifor doivent mettre sur pied des comités dans le cadre du Programme d'aide aux employés et à leur famille/dépendances pour aider à diriger les membres vers des ressources en matière de santé mentale et de services sociaux.
- Les sections locales de la région de l'Atlantique d'Unifor doivent tirer parti des possibilités de formation en santé mentale qu'offre Unifor, comme le cours « La santé mentale, ça compte » du programme de congés-éducation payés et ceux offerts dans le cadre du Programme d'aide aux

1 Association canadienne pour la santé mentale. Mental Illness and Addictions: Facts and Statistics. Consulté à l'adresse : <https://www.camh.ca/en/driving-change/the-crisis-is-real/mental-health-statistics>.

2 Canada Safety Training Centre. 20+ Must-Know Workplace Psychological Safety Statistics. Consulté à l'adresse : [https://www.canadasafetytraining.com/Safety\\_Blog/workplace-psychological-safety-statistics.aspx?gad\\_source=1&gad\\_campaignid=23802178057&gclid=EAIaIQobChMIipju-dbbIAMV7EH\\_AR0fgQ-k6EAAYASAAEgLJqvD\\_BwE](https://www.canadasafetytraining.com/Safety_Blog/workplace-psychological-safety-statistics.aspx?gad_source=1&gad_campaignid=23802178057&gclid=EAIaIQobChMIipju-dbbIAMV7EH_AR0fgQ-k6EAAYASAAEgLJqvD_BwE).

3 Gouvernement du Canada. Santé psychologique en milieu de travail. Consulté à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/sante-securite/rapports/sante-psychologique.html>.

4 Association canadienne pour la santé mentale. Mental Illness and Addictions: Facts and Statistics. Consulté à l'adresse : <https://www.camh.ca/en/driving-change/the-crisis-is-real/mental-health-statistics>.

travailleuses et travailleurs, envoyer des délégations à la conférence sur le Programme d'aide aux employés et à leur famille, et envisager des formations externes comme la formation en premiers soins en santé mentale.

- Le comité du Programme d'aide aux employés et à leur famille/dépendance du Conseil régional de l'Atlantique doit mettre à jour et développer le guide actuel des ressources en matière de santé mentale et de services sociaux.
- Les délégations au Conseil régional de l'Atlantique transmettent les renseignements que leur fournit Tammy Ward dans sa présentation à leurs sections locales, dans leurs milieux de travail et dans leurs communautés afin d'aider à guider et à soutenir ceux et celles qui font preuve de courage en engageant des conversations difficiles.

## Recommandation no 5 de la directrice régionale

### Défendre le droit de grève dans la région de l'Atlantique et partout au Canada

Le droit de grève est une composante essentielle de la négociation collective comme l'a affirmé la Cour suprême du Canada. Il s'agit également d'un droit de la personne fondamental reconnu en vertu du droit international par la Cour internationale de Justice. Unifor représente près de 70 000 membres dans le secteur privé sous réglementation fédérale, y compris au sein des groupes des transports, des médias et des télécommunications, plusieurs œuvrant dans les provinces de l'Atlantique, qui dépendent du Code canadien du travail pour obtenir des conditions de travail équitables.

Le récent processus de « consultation » du gouvernement fédéral sur la modernisation du Code canadien du travail est fondé sur la fausse hypothèse voulant que nous devons accorder la priorité à la « certitude » et « l'intérêt national » au détriment de la libre négociation collective. L'usage récent par la ministre de l'article 107 du Code canadien du travail pour mettre fin à des grèves légales et imposer un arbitrage exécutoire est une approche abusive qui vise à contourner le Parlement de façon inconstitutionnelle. Cette pratique nuit à l'équilibre du pouvoir et élimine les avantages pour les employeurs de négocier de bonne foi.

Toute limitation du droit de grève représente une violation directe des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs ainsi qu'une menace à la capacité de l'ensemble des syndicats à négocier de façon efficace.

#### **Je recommande par conséquent que le Conseil régional et les sections locales de l'Atlantique :**

- renouvellent leur engagement envers la défense du droit de grève en tant que droit non négociable protégé par la Charte.
- s'opposent à toute tentative législative ou ministérielle d'élargir la définition des « services essentiels » ou de l'« intérêt national » dans le but de limiter ou de retarder le droit de grève.
- exigent que le gouvernement fédéral cesse d'avoir recours à l'article 107 du Code canadien du travail comme outil pour mettre fin aux conflits de travail et imposer l'arbitrage de différends.
- militent en faveur d'une modernisation du Code qui renforce les droits des travailleuses et travailleurs, notamment avec l'ajout de droits de succession pour la remise en adjudication de contrats, une procédure d'arbitrage accélérée et un arbitrage pour les premières conventions collectives, plutôt que des mesures qui facilitent l'intervention gouvernementale.
- mobilisent les membres dans l'ensemble de la région de l'Atlantique afin qu'ils participent aux activités d'action politique et aux campagnes de sensibilisation du public visant à mettre en lumière l'importance du droit de grève pour maintenir une société démocratique juste et équitable.